

Le Club de Golf de la Faune est fier d'accueillir ses clients et invités sur le parcours. Afin d'assurer un maximum de plaisir dans le respect et la tradition du jeu, le Golf de la Faune a mis en place un code de conduite, conçu comme un outil de référence pour tous les joueurs et le personnel du club. Ce code repose sur les valeurs du club et doit être respecté par chacun.

## RÔLE DU CLIENT

Respecter en tout temps les règlements du club.

## L'ESPRIT DU JEU

Tous les joueurs devraient se conduire de manière disciplinée, en faisant preuve en tout temps de courtoisie, d'esprit sportif et de respect envers les autres joueurs et le personnel. Les écarts de conduite (langage vulgaire, bâtons lancés, etc.) ne seront pas tolérés et la direction du club pourrait imposer une sanction allant jusqu'à l'expulsion.



### CODE VESTIMENTAIRE

#### Hommes - Garçons

Polo de golf avec collet ou col cheminé est permis.

Les pantalons ou bermudas de golf (le port de jeans, peu importe la couleur, de vêtement d'exercice ou de camisole sont interdits).

Le port de la casquette ou visière dont la palette est inversée ou vers l'arrière est interdit.

#### Femmes - Filles

Les robes, jupes, pantalons, capris, bermudas et shorts sont permis.



Le chandail avec ou sans col peut être porté avec ou sans manche.

Le chandail peut être porté à l'extérieur, mais doit être suffisamment long pour couvrir l'abdomen.

Le port de jeans, peu importe la couleur, de vêtement d'exercice ou de camisole sont également interdits.

#### Chaussures

Le port du soulier de golf est obligatoire, à crampons traditionnels ou sans crampon. (crampons de métal interdits).

Note : Le code vestimentaire ne s'applique pas au champ de pratique.

## RÉSERVATION DES DÉPARTS

Tous les types d'abonnés peuvent réserver à l'avance en respectant la plage horaire prévue à leur abonnement.

Les abonnés individuels peuvent réserver 7 jours à l'avance via Chronogolf ou par téléphone, tandis que les abonnés corporatifs bénéficient d'une période de réservation de 8 jours.

Aucune réservation n'est acceptée en dehors de la plage horaire de votre abonnement. Le nom de chaque joueur du groupe, y compris les invités, doit figurer sur la grille de départ.

Les joueurs solos doivent se jumeler à d'autres joueurs. Dans le cas contraire, le club s'en chargera.

## À VOTRE ARRIVÉE

Les golfeurs doivent passer à la boutique pour signaler leur présence et se présenter au préposé au départ, au moins dix minutes à l'avance, au trou no 1.

Seuls les membres "platine à pied" n'ont pas cette obligation.

Votre pastille doit être remise au préposé au départ.

## SÉCURITÉ



Toujours jouer de façon sécuritaire; en s'assurant qu'il n'y a personne à proximité ou susceptible d'être frappé par le bâton, la balle ou autres choses.  
\* incluant nos travailleurs

## HORLOGE



L'heure affichée correspond à votre heure de départ, s'il est plus tôt, vous êtes en avance, le cas inverse en retard.



## ANNULATION DES DÉPARTS

Les clients sont tenus d'annuler leur départ de golf au moins 24 heures à l'avance s'ils ne peuvent pas honorer leur réservation. L'annulation doit être effectuée en utilisant le système de réservation en ligne Chronogolf.

Pour les abonnés à droits de jeu restreints, une partie complète sera débitée en cas de non-présentation ou d'annulation tardive.

Pour les abonnés illimités et tout autre type de joueur, à l'exception des groupes sous contrat, un frais de 55 \$ sera appliqué sur la carte de crédit du client ou déduit de son crédit à la consommation.

Si un client ne parvient pas à annuler son départ avant 17h, la veille de son départ, les frais seront automatiquement appliqués sans remboursement possible.

## ANNULATION LE JOUR MÊME

Veillez vous référer à la procédure en cas de pluie

## VOITURETTE DE GOLF

Les chariots à main, les chariots quaternes et les chariots électriques ne doivent en aucun temps circuler sur la frise entre le vert et la fosse de sable.

L'utilisation des voiturettes peut être restreinte lorsque les conditions du terrain ne le permettent pas.

Il est strictement interdit de circuler avec les voiturettes de golf sur les normales 3. Il est interdit pour les enfants de moins de 16 ans de conduire une voiturette de golf, même s'ils sont accompagnés d'un adulte.

Un maximum de deux joueurs est permis sur une voiturette de golf.

Lorsque la voiturette est à l'arrêt sur le sentier, assurez-vous de garder les quatre roues sur l'asphalte afin d'épargner les bordures.

## POLITIQUE DE SENTIER SEULEMENT

Lorsque la politique de sentier seulement est en vigueur, le joueur doit respecter cette consigne. En cas de non-respect, la voiturette sera immédiatement mise à l'arrêt par le club, et le joueur devra poursuivre le parcours à pied.

## POLITIQUE DE RÉSERVATION ET DE GARANTIE PAR CARTE DE CRÉDIT

Afin de garantir votre réservation, la fourniture d'une carte de crédit valide est obligatoire au moment de la réservation

Lors de toute réservation, le client est tenu de fournir une carte de crédit valide pour garantir son départ. Aucune réservation ne sera confirmée sans la soumission d'une carte de crédit.

## MALADIE DE L'ABONNÉ

En cas de maladie grave ou d'incapacité temporaire d'un abonné, le club peut suspendre temporairement son abonnement ou le reporter à la saison suivante.

Le club peut également autoriser un membre de la famille ou un ami à jouer en son nom, sous réserve d'approbation préalable du club.

Vous devrez présenter au club un billet médical attestant votre incapacité. Aucun remboursement ne sera effectué dans ce cas.

## COMMUNICATION PAR COURRIEL

En adhérant à un abonnement au club, vous consentez à ce que nous vous informions par courriel de tous les événements et/ou promotions que nous jugeons pertinents pour une période de 5 ans. Vous pouvez mettre fin à cette entente en nous transmettant votre refus par écrit à [info@golfdelafaune.com](mailto:info@golfdelafaune.com).

## UTILISATION EN DUO

Le club exige une utilisation de voiturette en duo.

Un usage en solo n'est pas autorisé à moins qu'il n'y ait qu'un seul joueur dans le groupe qui utilise une voiturette électrique.

Les voiturettes doivent être revenues au club selon l'horaire suivant :

Entre le 1 mai et le 15 juillet 20h30

Du 15 juillet au 1 septembre 19h00

Du 2 septembre à la fin de la saison

18h00.

## SUR LE TERRAIN ET SUR LE VERT

Réparer les marques de balles et de crampons.

Replacer les mottes de gazon.

Ratisser les fosses de sable.

Éviter les dommages inutiles au terrain.



## DÉMÉNAGEMENT

Si un abonné déménage dans une autre région géographique où l'utilisation de son abonnement n'est plus possible, le club peut permettre à un membre de la famille ou à un ami de jouer en son nom.

Vous devrez présenter au club votre permis de conduire avec la nouvelle adresse pour que le transfert soit accepté.

Aucun remboursement ne sera effectué dans ce cas.

## ZONE NATURELLE PROTÉGÉE



Interdiction de marcher et de chercher des balles dans les endroits identifiés comme « HABITAT NATUREL PROTÉGÉ »



DE LA **GOLF**  
**FAUNE**



## CHAMP DE PRATIQUE

Inclus dans tous les abonnements individuels et corporatifs, mais non inclus pour les invités.

Nombre de paniers par joueur :

Avant votre départ 1 panier  
Sans départ 2 paniers

La fermeture du champ de pratique est à 19h00 sauf le jeudi à 18h00.

Le dernier panier de balles sera remis à 18h00, entre le 1 mai et le 1 septembre, et à 17h00 du 2 septembre jusqu'à la fin de la saison.

La coupe du champ de pratique s'effectue le vendredi matin l'ouverture du champ sera à 8 h00.

\* Sujet à changement selon les conditions météorologiques.

Lors des tournois, le champ de pratique restera accessible à pied. Si les conditions le permettent, certaines voiturettes seront mises à disposition pour faciliter l'accès.



## EN CAS DE PLUIE

### Pluie en début de journée



Si le terrain est fermé, vos droits de jeux ne seront pas débités.

Veuillez vous assurer que nous sommes bien fermés en nous téléphonant ou en consultant Chronogolf.

Aucun rain check ne sera accordé en cas de pluie lors de votre départ

### Pluie en cours de parcours

Le joueur devra se rendre à la réception du proshop pour demander son rain check.

Le calcul se fait selon l'heure de votre départ :



**Si la pluie débute 1 heure après l'heure de départ**, nous remettons un rain check pour un 18 trous à la valeur nominale.



**Si la pluie débute 2 heures après l'heure de départ**, nous remettons un rain check pour un 9 trous à la valeur nominale.

**Si la pluie débute 3 heures après l'heure de départ**, il n'y aura pas de rain check de remis.



Aucun rain check ne sera donné pour un départ de golf de 9 trous.

De plus, aucun rain check n'est applicable sur les promotions ou ventes effectuées par un tiers, à l'exception des abonnés.

Le rain check est valide uniquement pour l'année en cours.

Les abonnés doivent utiliser leur rain check en respectant la plage horaire initiale de leur abonnement.

### CLAUSE DE NON-PAIEMENT

Si vous êtes pris à jouer sur notre terrain sans avoir payé votre droit de jeu, un montant de 250 \$ vous sera facturé.

En cas de non-paiement, des poursuites judiciaires seront entamées.

### Non-paiement de l'utilisation des voiturettes

Si vous utilisez une voiturette sans avoir acquitté les frais correspondants, le montant total de la valeur de la location sera immédiatement débité de votre carte de crédit ou de votre crédit à la consommation, sans avis préalable.

### VITESSE DE JEU

Chaque groupe de golfeurs doit suivre le rythme du groupe qui le précède. Ce dernier a un maximum de temps alloué pour sa ronde de golf soit 4 h15, incluant la pause de 10 minutes entre les deux neufs pour prendre un breuvage.

### UTILISATION DES POUBELLES

Chaque personne participant au parcours est responsable de ses propres déchets.

Lorsque vous trouvez une poubelle sur le parcours, jetez vos déchets à l'intérieur de manière appropriée.



## NOS PASTILLES 2025

Rouges - réservées aux abonnés  
Vertes - partageables



Nombre de pastilles à remettre selon votre heure de départ.

6h00 à 16h00 18 trous: 2 pastilles  
Après 16h00 18 trous: 2 pastilles  
Après 16h00 9 trous: 1 pastille

Les pastilles sont valides pour la saison en cours et n'ont aucune valeur monétaire.

## JOUER UN 9 TROUS APRÈS 15:00 OU 16:00 SELON LA PÉRIODE

Tous les membres ont la possibilité de jouer un 9 trous :

Entre le 1 mai et le 15 août  
**APRÈS 16:00.**

Entre le 16 août et la fermeture de la saison  
**APRÈS 15:00.**

Votre compte sera débité d'une pastille virtuelle et le commis vous remettra une pastille **rouge**.



## ABONNEMENT INDIVIDUEL

Vos pastilles virtuelles sont **non** partageables et valides pour la saison selon votre abonnement.

Aucune pastille ne peut être utilisée après 18h00.

Les détenteurs des abonnements 5 jours (lundi au vendredi) peuvent jouer les samedis et dimanches après 16h00 en utilisant une pastille virtuelle.

## CHANGEMENT DE FORFAIT EN COURS D'ABONNEMENT

Vous désirez modifier votre abonnement à la hausse? Vous pouvez vous prévaloir de ce droit jusqu'au 15 mai de la saison en cours.

Par la suite, vous aurez la possibilité d'acheter des droits de jeu en bloc exclusif aux abonnés.

## RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT

Votre renouvellement demeure à la discrétion du club.

Vous pouvez vous prévaloir de votre droit au plus tard le 15 novembre de l'année en cours.

## ABONNEMENT CORPORATIF

Vos parties sont valides pour l'année en cours et **partageables**.

Sont admissibles les personnes morales qui ont un lien de propriété ou un emploi.

## LIGUE (MINIMUM 4 FOURSOMES)

Le choix des ligues est à la discrétion du club. De plus, tous les joueurs doivent avoir un abonnement en vigueur pour la période et la plage horaire correspondante afin de participer.

## CHANGEMENT DE FORFAIT EN COURS D'ABONNEMENT

Vous désirez modifier votre abonnement à la hausse? Vous pouvez vous prévaloir de ce droit jusqu'au 15 mai de la saison en cours.

Par la suite, vous aurez la possibilité d'acheter des droits de jeu en bloc exclusif aux abonnés.

## RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT

Votre renouvellement demeure à la discrétion du club.

Vous pouvez vous prévaloir de votre droit au plus tard le 15 novembre de l'année en cours.

## UTILISATEUR DE DRAPEAU BLEU

Pour vous prévaloir de votre privilège, vous devez présenter au club votre certificat médical avant le 15 mai de chaque saison.



## ESCOMPTE ABONNÉS

Vous bénéficiez d'un escompte de 15% sur les vêtements et souliers.



## INVITÉ MEMBRE

15% en tout temps sur le droit de jeu

## TARIFICATION JUNIOR\*

40% en tout temps  
Gratuit après 16h00 si accompagné d'un adulte.

\*14 ans et moins

## JOURNÉES FÉRIÉES

Seuls les abonnés "7/7 platine et pleins privilèges" ont l'opportunité de jouer dans cette plage horaire.

## ACTIVITÉ DU CLUB



Tous les types d'abonnés ont la possibilité de participer aux activités d'ouverture et de fermeture.

Le club ne tiendra pas compte des plages horaires restrictives pour ces événements.

L'activité d'ouverture et de fermeture devra se tenir en semaine soit à 8h00 ou après 13h00. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Un minimum de 144 joueurs est exigé 15 jours avant la tenue de l'événement, sans quoi le club pourra ajouter des joueurs publics à l'événement.

Une pastille virtuelle or, argent, platine ou corporative 2025 est nécessaire pour chaque activité.

La voiturette est offerte à tous les participants abonnés lors de ces activités.

Interclub masculin : Aucun droit de jeu ne sera débité le jour de la compétition.

Les abonnés devront respecter les conditions initiales de leur abonnement.

Toutes les autres activités devront être soumises au club pour approbation. Tous les participants à ces activités se verront débiter un droit de jeu et devront respecter leurs heures de départ.

Pour les abonnés hors horaire ou les invités, la tarification sera le montant le plus bas entre 80 \$ ou 15 % du tarif en vigueur.

## REPLAY

Tout joueur, abonné ou non, qui souhaite rejouer un 18 trous après sa partie initiale pourra le faire sous réserve de disponibilité.

- Tarif préférentiel pour les non-abonnés : 55 \$
- Abonnés : un demi-droit de jeu sera applicable.

Ce tarif est applicable uniquement le même jour.

## CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Tous les abonnements ont un crédit à la consommation minimal à leur dossier virtuel pour la saison en cours. Prenez note que celui-ci est non-reportable.

## BOISSON ALCOOLISÉE



Aucune boisson alcoolisée provenant de l'extérieur du club de golf n'est permise sur le parcours.

Les glacières autres que celles du club sont interdites dans les voiturettes.

## AIRE DE DÉTENTE



Avant votre départ, n'oubliez pas de réserver votre place à l'aire de détente si vous désirez être servi.

Si vous ne vous présentez pas à votre réservation, votre crédit à la consommation sera débité de 25 \$.

Vous avez toujours la possibilité de consommer sans réservation en passant à la boutique acheter vos petits plaisirs et profiter de notre aire de détente.